



Lettre d'information aux acteurs pastoraux

Informations à noter vendredi 27 mars 2020



Célébrations de la Semaine sainte

Suite aux différentes mesures sanitaires prises dans le cadre de la lutte contre l'épidémie de coronavirus, aucun rassemblement ne pourra avoir lieu durant la Semaine sainte. La célébration de la messe chismale en la cathédrale de Metz, initialement prévue le 8 avril 2020, est reportée au vendredi 22 mai 2020, à 10h, si les conditions le permettent.

De plus, avec le concours du Service diocésain de la Communication et de RCF Jerico Moselle, les offices de la Semaine sainte, célébrés par Mgr Lagleize, Mgr Vuillemin et les vicaires généraux dans la chapelle de l'évêché, seront retransmis en direct sur le site internet et sur le compte Facebook du diocèse :

- Jeudi saint à 18h
- Vendredi saint à 15h
- Jour de Pâques à 10h

Selon les recommandations du Cardinal Sarah, dans la mesure où nous ne pouvons pas célébrer la veillée pascale, nous pouvons prier l'office des lectures du dimanche de Pâques.

[Page Facebook du diocèse](#)

[Site internet du diocèse](#)



Accompagnement des familles en deuil

Mgr Jean-Christophe Lagleize, évêque de Metz, souhaite que les prêtres et les paroisses puissent accompagner au mieux les familles touchées par un deuil. Retrouvez les propositions qu'il fait en ce sens ainsi que le message vidéo qu'il adresse aux familles et aux personnes en deuil sur le site du diocèse, à l'adresse www.metz.catholique.fr

À noter également que, si les circonstances le permettent, Mgr Lagleize célébrera une messe pour les défunts du diocèse le samedi 30 mai 2020, à 10h30, en la basilique Notre-Dame de Bon Secours à Saint-Avold.



Accompagnement des couples et des familles durant le confinement

Notre diocèse dispose, au sein du service de la Pastorale des familles, d'une antenne qui regroupe des professionnels compétents en matière d'accompagnement des couples et des familles : le CCIF (Centre catholique de consultation et d'information familiale).

Dans cette période de confinement et de promiscuité, il paraît important d'être vigilants à l'égard des familles, en particulier les plus fragiles et celles qui sont concernées par des violences conjugales et familiales. Dans vos missions quotidiennes, vous côtoyez peut-être des couples et familles en difficulté. Parfois vous avez des doutes ou de sérieuses raisons de penser à la violence pour certains. Le confinement risque d'accroître gravement les situations les plus problématiques. Il est important de continuer à les accompagner.

Pascaline Furet, conseillère conjugale et familiale, se met à votre disposition pour répondre à vos questions ou intervenir à votre demande dans ce contexte.

Vous pouvez la contacter par téléphone au 06 11 97 70 17 ou par mail à ccf.furet@yahoo.fr



Boîte à intentions de prière pour les couples

En ce temps de confinement, nos couples et nos familles peuvent être mis à rude épreuve. Les soucis, les tensions du quotidien peuvent prendre beaucoup de place et mettre en danger le couple.

Aussi, le Service de la pastorale des familles vous propose de déposer vos intentions de prière par mail et s'engage à les porter dans leur prière.

Si vous souhaitez être couple intercesseur, vous pouvez également vous inscrire par mail.

Mail : pastoraledesfamilles@catholique-metz.fr

[Outils et astuces pour traverser cette période ensemble](#)



Les initiatives des paroisses recensées sur le site du diocèse de Metz

Une page intitulée "Paroisse virtuelle" a été créée sur le site du diocèse. Vous pourrez y trouver différentes initiatives de paroisses pour continuer à vivre en lien les uns avec les autres et à nourrir notre foi et notre réflexion (méditations, messes, prières, formations, intentions de prière...).

[Paroisse virtuelle](#)



Pendant le confinement, donner à la quête en ligne

En cette période de confinement, il est offert aux catholiques de soutenir leur paroisse en participant à ce geste liturgique qu'est la quête, en versant leur offrande grâce à une plateforme temporaire de collecte en ligne.

Les montants versés sur cette plateforme nationale, rapide et sécurisée, seront intégralement reversés aux diocèses qui, eux-mêmes, les reverseront aux paroisses.

Pour faire un don, connectez-vous sur le site www.quete.catholique.fr

